

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école des Perséides, tenue le mardi 21 avril 2026, à 19 h, en visioconférence *Teams*.

PRÉSENCES :

Étaient présents : Mmes Karine Bourassa, Jo-Anne Gauvreau, Julie Leblanc, Diane Mailly, Christel Rousseau, Bénédicte Soudry et Mme Annabel St-Martin, toutes membres.

Aussi présents : Mme Tania Germain, directrice adjointe
M. Martin Malo, directeur

1.- Ouverture et mot de bienvenue de la présidente

La présidente du conseil d'établissement procède à l'ouverture de la séance et souhaite la bienvenue à tous les membres.

2.- Adoption de l'ordre du jour

Résolution no CE-260421-01

IL EST PROPOSÉ par Christel Rousseau

Que l'ordre du jour de la séance du conseil d'établissement soit accepté avec l'ajout suivant : 9.2.- *Gala des bénévoles*

Adopté

3.- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 24 mars 2026

Résolution no CE-260421-02

IL EST PROPOSÉ par Julie Leblanc

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 24 mars 2026 soit accepté tel quel.

Adopté

4.- Parole au public

Personne ne s'exprime.

5.- Choix du fournisseur et de la ristourne des effets scolaires 2026-2027

Le directeur de l'établissement présente aux membres la même option de fournisseur des effets scolaires pour la prochaine année scolaire ainsi que les deux options de ristourne lorsque les parents achètent les effets scolaires de leurs enfants à la pharmacie. La ristourne peut s'appliquer directement sur les achats (15%) avant taxes des cahiers d'activités ou s'appliquer (15%) sur la vente avant taxes des cahiers sous forme de remise à l'école.

Résolution no CE-260421-03

IL EST PROPOSÉ par Bénédicte Soudry

Que le fournisseur des effets scolaires pour la prochaine année scolaire soit la pharmacie Familiprix et que la ristourne de 15% sur l'achat des cahiers d'activités s'applique à l'école.

Adopté

6.- Séance de travail (cadre d'organisation scolaire)

Le directeur de l'établissement informe les membres du conseil que la direction générale du CSSMI a retenu l'option de séparer les deux bâtiments de l'école des Perséides pour en faire deux écoles distinctes comme ce fut le cas dans le passé. Cette « séparation » sera suggérée dans le prochain cadre d'organisation scolaire qui sera soumis à une consultation. Le service de l'organisation scolaire propose aux membres du conseil deux dates (12 ou 26 mai) pour une séance de travail où il sera question notamment des éventuelles aires de dessertes. Le service se déplacera à l'école pour cette séance de travail.

Les membres choisissent le 26 mai à 19 h pour cette séance de travail.

7.- OPP

Mme Soudry pourrait probablement confectionner de nouvelles « pochettes » pour les jeunes filles de l'école.

8.- Rapport de la représentante au Comité de parents

Madame Soudry informe les membres du contenu de la dernière rencontre du Comité de parents du CSSMI. Il a été question des projets de construction et de rénovation des écoles par le directeur du SRM, M. Denis Riopel. Il est à noter que les coûts sont en très fortes hausses. De plus, on a souligné l'implication d'un membre du comité de parents. Enfin, il a été question de l'ajout de bénévoles pour encadrer les élèves dans le transport scolaire.

9.- Divers

9.1.- Informations de l'école

Le directeur de l'établissement informe les membres du nombre de groupes par niveau pour la prochaine année scolaire. De plus, compte tenu de la hausse des prix, il n'y aura pas de service de cantine l'an prochain à l'école des Perséides. Un service de traiteur sera sans doute offert. C'est un dossier à suivre.

9.2.- Gala des bénévoles

Les membres du conseil choisissent Mme Gauvreau à titre de bénévole de l'année à l'école des Perséides. Les membres acceptent également d'utiliser le budget de fonctionnement du conseil afin de contribuer à cette soirée.

12.- Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée à 19 h 32.

Martin Malo, directeur

Jo-Anye Gauvreau, présidente